



MATIÈRES PREMIÈRES

PAR LAURENCE GIRARD

Trump tire à blanc sur les avocats mexicains

L'addition risque d'être salée pour le consommateur américain. En particulier pour les familles du poke bowl et du guacamole. L'avocat mexicain, pris en otage dans la bataille commerciale lancée par les Etats-Unis, ne sait pas encore à quelle sauce il va être mangé. Ni à quel prix il sera acheté. Mardi 4 mars, il était frappé d'une taxe de 25 % au passage de la frontière. Mais, deux jours plus tard, l'hôte de la Maison Blanche faisait volte-face et annonçait un répit d'un mois avant la montée de la barrière douanière. Adeptes du « stop and go », il avait déjà menacé de dégrader sa taxe début février, avant de reporter l'attaque. Tout comme en 2019, lors de son premier mandat. Donald Trump tire à blanc sur les avocats mexicains.

L'enjeu est d'importance, quand on sait que l'appétit américain pour ce fruit vert dépend essentiellement des plantations du pays voisin. « La structuration du marché américain est totalement mexicanisée », affirme Eric Imbert, du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad). Il estime que les Etats-Unis importent près de la moitié des 2,8 millions de tonnes d'avocats commercialisés dans le monde. Sachant que le Mexique, premier producteur mondial, et de loin, en exporte 1,3 à 1,4 million de tonnes. « Les sociétés américaines se sont implantées

au Mexique pour emballer et commercialiser les fruits aux Etats-Unis », précise M. Imbert. Ils ont même comblé le trou dans la cuirasse, quand, en juin, juillet, août, l'Etat du Michoacan, le plus planté d'avocats, avec une surface cultivée de 175 000 hectares, subit un creux de production. Un autre Etat a été sélectionné, le Jalisco, pour que l'avocat soit en rayon toute l'année.

Haut de gamme

Et le fruit « made in USA » ? Les Américains ne font qu'une bouchée de la récolte des 19 000 hectares d'avocats californiens. Du haut de gamme, pour les adeptes du consommateur local. L'alternative pourrait venir du Pérou, devenu deuxième exportateur mondial avec près de 600 000 tonnes, écoulées principalement vers le Vieux Continent, qui absorbe un tiers des volumes mondiaux. Il est vrai que l'avocat a su plaider sa cause en Europe, avec comme bras armé la World Avocado Organisation.

Une force de frappe pour un commerce mondial juteux, estimé par le Cirad à 7,7 milliards de dollars (7,1 milliards d'euros) en 2023-2024. Un niveau record. D'ailleurs, les Français, en tête du peloton, en consomment 160 000 tonnes par an, venues de toute la planète et de plus en plus du pourtour méditerranéen. A noter, la percée remarquée du Maroc sur ce marché. ■

Le gouvernement cherche à freiner la croissance du solaire en France

L'Etat veut rééquilibrer production électrique en plein boom et consommation plus atone

L'heure devrait être aux réjouissances pour la filière solaire, qui a enregistré, en 2024, une progression record. Pourtant, le secteur fait grise mine : le gouvernement vient de réviser à la baisse ses objectifs de développement pour les prochaines années, et il entend réduire le soutien public à certaines installations, menaçant de fragiliser de nombreuses entreprises. Ces décisions s'inscrivent dans un contexte où la consommation d'électricité bas carbone progresse moins rapidement que la production, la France étant en retard dans ses efforts d'électrification des usages. « La filière du solaire souffre d'être la dernière arrivée dans un système électrique dont l'offre dépasse en ce moment la demande », estime Jules Nyssen, président du Syndicat des énergies renouvelables. Alors qu'elle venait de trouver son rythme de croisière, le premier réflexe semble être à présent de ralentir son offre. Les scénarios du gouvernement tablent pourtant sur une hausse significative de la consommation électrique.

Vendredi 7 mars, le ministre chargé de l'industrie et de l'énergie a mis en consultation la version finale de la troisième édition de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Après deux ans de travaux, le gouvernement revoit à la baisse, dans ce document, les ambitions concernant le solaire. Alors que la précédente version prévoyait de 54 à

60 gigawatts (GW) de capacités installées, en 2030, et une cible haute de 100 GW, en 2035, l'exécutif mise désormais sur 54 GW au maximum à la fin de la décennie et 90 GW au plus haut, en 2035. Le document précise que le rythme de développement, initialement fixé à 4 GW par an, sera ajusté à partir de l'horizon 2028-2029. Il devra « tenir compte des prévisions de la consommation d'électricité et de développement des flexibilités ».

Un moratoire de fait

Cette phrase, en particulier, fait bondir certains professionnels : seule la filière solaire voit ses objectifs directement corrélés à l'évolution de la consommation. « C'est contraire à l'objectif d'une programmation pluriannuelle, qui doit fixer des objectifs à moyen et long terme », dénonce Hadrien Clément, président du groupement Le Solaire territorial et directeur général d'Orion Energies. Nous investissons sur vingt ou trente ans, nous ne pouvons pas avoir des effets de « stop and go » permanents. Bercy rappelle toutefois que la PPE étant révisée tous les cinq ans, les ambitions des filières sont revues régulièrement.

En parallèle de la finalisation de la PPE, un bras de fer est en cours avec l'exécutif à propos de la révision du soutien public aux petites et moyennes installations sur toiture – ce segment a connu la plus forte progression, en 2024, et a le moins d'impact sur la biodiversité.

Un bras de fer est en cours à propos de la révision du soutien public aux petites et moyennes installations sur toiture

Le gouvernement souhaite notamment diminuer fortement le tarif d'achat de l'électricité produite par ces panneaux, avec un effet rétroactif. La filière est vent debout contre cette proposition qui reviendrait, selon elle, à instaurer un moratoire de fait sur tout nouveau projet. Jeudi 6 mars, le Conseil supérieur de l'énergie, une instance consultative, a adopté, à une très large majorité, un avis appelant le gouvernement à revoir sa copie.

Ces décisions surviennent alors qu'un nombre croissant d'acteurs, notamment du secteur nucléaire, appellent à ralentir le développement des renouvelables. Dans le cadre d'une précédente concertation, EDF a fait savoir qu'elle trouvait les ambitions solaires « trop élevées ». « Les débouchés du parc nucléaire se réduisent déjà et les fortes variations de puissance demandées font apparaître des contraintes sur les équipements jamais

rencontrées jusqu' alors », précise l'entreprise. Le haut-commissaire à l'énergie atomique, Vincent Berger, estime aussi, selon Les Echos, que la croissance du photovoltaïque doit être revue à la baisse pour éviter une « surproduction très pénalisante pour le consommateur ou pour le contribuable ».

Le phénomène des prix négatifs, qui survient quand l'offre électrique dépasse la demande, a représenté 235 heures pour le premier semestre 2024 (5,4 % du temps), selon la Commission de régulation de l'énergie. « Les investissements dans les renouvelables coûtent plus cher s'il y a moins de clients », note aussi Michel Gioria, délégué général de France Renouvelables. Il est légitime de s'inquiéter. Les exportations contribuent toutefois à améliorer la balance commerciale et ont rapporté, en 2024, 5 milliards d'euros.

Certains acteurs plaident pour accélérer l'électrification des usages, alors que l'exécutif a revu à la baisse le soutien à la mobilité électrique ou à la rénovation des bâtiments. « Tout ce qui est produit avec du bas carbone sur notre territoire est bon à prendre », rappelle de son côté, le 3 mars, Thomas Veyrenc, le directeur général de l'économie et de la stratégie du gestionnaire de réseau RTE. L'enjeu est de mettre en œuvre la dynamique de substitution entre électricité et fossiles. ■

PERRINE MOUTERDE ET ADRIEN PÉCOUT

Bonnes adresses

Tarifs 01/01/25

Prix à la ligne : 15,50 € HT - 18,60 € TTC
Autres formats : nous consulter
stephane.pesque@mpublicite.fr

Reproduction interdite

PLUS DE 50 LITERIES EXPOSÉES
Lit coffre fabriqué en France à partir de 990 €

EspaceTopper®
Maison familiale depuis 1926

LE PLUS GRAND ESPACE LITERIE À PARIS

André Renault, Bultex, Dunlopillo, Emma, Epeda, Simmons, Tempur, Treca... les grandes marques au meilleur prix

Paris 15 : 66 rue de la Convention • 01 40 59 02 10 • 7J/7 • M° Charles Michels
Paris 12 : 56-60 cours de Vincennes • 01 43 41 80 93 • 7J/7 • M° Nation
Canapés, literie, mobilier sur 3000 m² : toutes nos adresses sur www.topper.fr

MAISON CHARLES ANTIQUE ACHÈTE

MAISON CHARLES ANTIQUE ACHÈTE
Déplacements réguliers et gratuits dans toute la France
Expertises gratuites & paiement immédiat
N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement
par téléphone au 06 19 89 55 28
email : antique.charles@gmail.com / maisoncharles-antique.fr



RUBRIQUE IMMOBILIER
(tous les mercredis & samedis)

Vos acheteurs et locataires sont parmi nos lecteurs.

LIGNAGE Prix à la ligne : 15,50 € HT - 18,60 € TTC
MODULES Merci de nous consulter

stephane.pesque@mpublicite.fr

Stressless
Le repose-pieds offert*

Du 7 mars au 27 avril 25

Des offres irrésistibles pour votre confort

*Offre valable sur le prix TTC conseillé au 01/03/2025 pour l'achat d'un ensemble fauteuil et repose-pieds Stressless® dans tous les revêtements et coloris. Modèle présenté : fauteuil Mayfair M Signature (L. 83, H. 102, P. 74 cm) + repose-pieds (L. 55, H. 41, P. 39 cm) en cuir Paloma Green : 3085€ au lieu de 3629€, soit 544 € d'économie (hors éco-participati on de 10€). Matières visibles : cuir de vachette, tannage au chrome, fleur corrigée, pigmenté ; aluminium finition noir mat poli.

EspaceTopper®
Maison familiale depuis 1926

LE PLUS GRAND ESPACE STRESSLESS® À PARIS • 7J/7
Paris 15 : 63 rue de la Convention, 01 45 77 80 40, M° Charles Michels
Paris 12 : 54 cours de Vincennes, 01 40 21 87 53, M° Nation
Canapés, literie, mobilier : toutes nos adresses sur www.topper.fr

Le Monde
RUBRIQUE BONNES AFFAIRES
POUR VENDRE, VOULEZ-VOUS LE BON PLAN OU LE MEILLEUR ?
stephane.pesque@mpublicite.fr

ACHAT VINYLES

Disquaire sérieux et passionné. 20 ans d'expérience.
Achète vinyles 33 et 45 tours
Jazz, Pop Rock, Soul Funk, World, Hip Hop, Classique...
Je me déplace. Paiement comptant.
David B : 06 07 44 03 77

Le Monde
RUBRIQUE IMMOBILIER
stephane.pesque@mpublicite.fr